



Petit changement dans le calendrier des parutions communales.

Ce mois-ci, vous recevez l'infolettre à la place du Chasné vous intéresse.

Deux raisons à cela : nous n'avons pas reçu d'informations associatives à diffuser et nous n'avons pas eu le temps de travailler sur un « zoom sur ».

Le format de l'infolettre est donc suffisant pour développer l'actualité du mois.

Vous retrouverez le Chasné vous intéresse fin juin 2021. Merci de votre compréhension.

- Imprimer le [formulaire disponible sur internet](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>), puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet.
- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Devenez jeune acteur citoyen de Chasné

Les enfants domiciliés à Chasné, nés en 2010 et 2011, sont invités à **déposer leur candidature en mairie avant le 12 juin 2021.**

Le conseil municipal des enfants permet aux enfants élus :

- D'apprendre la démocratie et trouver leur place de citoyen en leur donnant la parole.
- Recueillir les idées des autres enfants de la commune et participer à améliorer la vie de tous les Chasnéens.
- Découvrir et comprendre le fonctionnement de la commune, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.
- Être acteur de la commune en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets (solidarité, environnement, culture, ...).

Le dossier de candidature est disponible en mairie et sur le site www.chasnesurillet.fr

Les élections se tiendront samedi 26 juin 2021 de 10h à 12h.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie.

Informations municipales

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

A compter du 31 mai 2021, la mairie retrouve ses horaires d'ouverture habituels.

VOTE PAR PROCURATION ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 20 et 27 JUIN 2021

Les élections régionales et départementales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021 à la salle « Les Moissons ». Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux urnes, il est possible de voter par procuration.

Donner procuration, comment faire la démarche ?

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire.

Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- Utiliser le [téléservice](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939>), puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

Informations Communales

MEDIATHEQUE

L'EXPOSITION IDEALE à Chasné en juillet

En juillet, Chasné sur Illet prend les couleurs d'Hervé Tullet. Participez à l'expo Idéale : un concept développé par l'artiste Hervé Tullet pour créer une expo d'Hervé Tullet...sans Hervé Tullet !

La médiathèque, le centre de loisirs et les services techniques s'associent aux commerçants pour décorer Chasné, alors vous aussi, trouvez l'inspiration lors des ateliers à la médiathèque ou sur le site : lexpoideale.com et décorez votre jardin, vos fenêtres, ou votre portail.

Le programme des animations est en cours d'élaboration mais vous pouvez déjà réserver les dates suivantes : le mercredi 13 juillet, L'arbre Yakafaïre viendra faire une lecture animée pour les 3-6 ans le matin et le vendredi 16 juillet après midi, la Fabrik'A nous guidera pour réaliser une fresque géante. Toutes les animations proposées dans le cadre de "Partir en Livre : l'expo idéale" sont gratuites et sur réservation car la jauge est limitée.

Pour nous contacter : mediatheque@chasnesurillet.fr et www.chasnesurillet.fr

Informations Communautaires

LE MOIS DU VELO

Dans le cadre de sa politique mobilités, Liffré-Cormier communauté souhaite proposer à ses habitants de se (re)mettre à faire du vélo, par le biais d'animations programmées tout au long de l'année.

« Mai à vélo » est un événement national porté par un collectif d'acteurs nationaux du vélo, et soutenu par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des sports. Dans ce contexte, en partenariat avec l'association Roazhon Mobility, Liffré-Cormier Communauté propose en mai et en juin, **3 journées d'animations gratuites, entièrement dédiées à l'apprentissage du vélo.**

Rendez-vous :

- Samedi 29 mai à Liffré, parc Léo Lagrange, rue de l'étang
- Samedi 5 juin à La Bouëxière, terrain de basket, stade André Blandin, rue du stade
- Samedi 26 juin à Saint-Aubin-du-Cormier, espace social 7 rue Leclair

Au programme de la journée : du vélo pour tous les âges ! La matinée est dédiée aux enfants, et l'après-midi aux plus grands.

Toutes les animations sont gratuites, mais nécessitent une inscription en ligne via le formulaire disponible sur le site : <https://www.liffre-cormier.fr/actualite/journees-tous-a-velo-les-29-mai-5-et-26-juin/>

Chaque animation est limitée en nombre de participants (le nombre de personnes indiqué par module sera adapté en fonction du protocole sanitaire en vigueur, le jour de l'animation : un mail vous sera envoyé pour confirmer votre participation).

Informations Diverses

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES BREIZHGO

Pour l'année 2021-2022, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira à compter de la fin mai. **La date limite des inscriptions aux transports scolaires est fixée au 16 juillet 2021.** Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Cette inscription se déroule en ligne :

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site <https://www.breizhgo.bzh> une FAQ permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire. Vous pouvez également contacter la Centrale d'appels BreizhGo au 02 99 300 300 (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Agenda

Conseil municipal

Judi 3 juin à 20h à la mairie

Elections Départementales et Régionales
Dimanche 20 juin et dimanche 27 juin 2021
à la salle « Les Moissons »

Elections Conseil Municipal des Enfants
Samedi 26 juin 2021 de 10h à 12h à la mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 - 18h00

Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 - 12h30

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Samedi (semaines paires) : 9h00 - 12h00

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous



02.99.55.22.79

mairie@chasnesurillet.fr
www.chasnesurillet.fr